



AMO POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OBJECTIFS

Accompagner le maître d'ouvrage dans la réalisation de diagnostics techniques, la passation et le suivi de contrats d'exploitation-maintenance d'installations techniques.

RÉFÉRENCES

CCTP : chapitre 5 / BPU : E-Missions 5



MISSIONS 05

à disposition

- 5.1 | Expertise d'un contrat d'exploitation et de maintenance des installations techniques
- 5.2 | Diagnostic d'exploitation et de maintenance des installations techniques
- 5.3 | AMO pour le renouvellement ou la passation d'un contrat d'exploitation et de maintenance des installations techniques
- 5.4 | AMO pour le suivi sur un an d'un contrat d'exploitation et de maintenance des installations techniques